



# Compte-rendu CSAL 1 Décembre 2023

Début de réunion à 9h10

Déclarations liminaires (Solidaires-CGT-CFDT)

Réponse du DISI :

Prime GMBI : prime pour les agents qui ont travaillé de façon directe avec les usagers : soit 20 agents à la DISI à l'AT toscane

Fiabilité des applis : il est de ceux qui défendent chaque étape de la création d'une appli, celle de l'intex devra être améliorée. Et il remonte régulièrement le pb

## 1° Approbation du PV 20 octobre 2023

vote ok après modification des syndicats. Engagement de la DISI d'envoi du pv sous 15 jours et renvoi sous 15 jours par secrétaire.

## 2° Plan de transition écologique

la DISI grand Est s'inscrit dans le plan national d'action . A cet effet, un suivi sera mis en place afin de respecter ces grandes orientations.

Une étude a été faite dans chaque ESI qui permettra une stratégie de décarbonation avec la mise en place d'une feuille de route, des actions nationales obligatoires et des actions locales optionnelles. Les actions mises en œuvre seront mesurées afin de voir quels effets elles donnent (moins consommer de papier , trier les déchets ...)

Au niveau national : 1 fonds de mobilité national sera mis à disposition pour favoriser notamment par covoiturage (publication d'un tableau pour s'inscrire et partager son véhicule); favoriser les modes de transport doux (vélo, transports en commun...)

- Parc automobile :

Mutualiser les véhicules pour les personnes et/ou pour les personnes à emmener , mais pas d'achat en commun prévu .

A Strasbourg, 2 véhicules électriques achetés et une borne de recharge. Par contre , il n'y a pas de possibilité de recharge pour les agents, la mise en place de la facturation paraît compliquée

- Bâtiments :

Mise en conformité du parc immobilier avec les directives de performance énergétique, comme à Châlons. Le respect de la température à 19° est préconisé quand la chaudière le permet.

D'où la nécessité de faire un audit, afin d'accélérer le remplacement des chaudières. A l'horizon 2026, le quartier Neudorf pourra se raccorder au chauffage urbain afin d'exclure le fuel et le gaz.

- Économie d'eau :

Mise en place de mousseurs pour réduire le débit d'eau partout où ce sera possible.

- Tri des déchets :

Nous avons demandé la présence de bacs à tri dans les locaux. C'est en effet prévu : disparition des poubelles personnelles et mise en place d'un bac à tri par étage

- Vigilance envers les fournisseurs, afin qu'ils soient éco responsables

Nous avons l'impression que ces actions ne sont engagées que quand c'est obligatoire, des actions de sensibilisation seront faites auprès des agents et sur Ulysse

3 ambassadeurs pour la DISI sont nommés qui vont se former et formeront tous les agents en présentiel

Le DISI a indiqué que le suivi du plan environnemental est annuel et sera présenté en FS

Nous avons également souligné que réduire le TT est contraire au plan environnemental

### **3° Bilan sur l'attractivité**

Pour combler la difficulté de recruter des informaticiens pour remplacer les nombreux départs en retraite, mise en place des ambassadeurs pour aller promouvoir les services dans les écoles.

Moderniser notre image :

- Renouvellement du contrat avec le site [welcometothejungle.com](http://welcometothejungle.com)

- Utilisation du site [passerelles.economie.gouv.fr](http://passerelles.economie.gouv.fr) pour continuer le recrutement majoritairement des contractuelles

Les inscriptions aux concours notamment pour la filière informatique sont en hausse sauf pour le contrôleur programmeur

Avantage de la fonction publique : les agents pendant leur scolarité sont rémunérés

Tous les postes de contractuel ne sont pas pourvus, car lors de l'entretien le candidat n'a pas forcément le profil attendu à savoir être rapidement opérationnel, même après formation.

La CGT a fait remarquer que les concours ne sont pas adaptés à l'informatique actuelle, qu'il faudrait permettre aux externes de disposer des préparations .

Le DISI a fait remarquer qu'il y a des procédures pour titulariser un contractuel sans concours, dans le cas où il s'agit d'un poste où c'est difficile de recruter .

La CGT fait aussi remarquer que les contractuels ne savent pas s'ils vont revenir sur place en passant un concours .

La DISI reconnaît en disant que ce sont les principes d'équité fonction publique. L'école aussi peut être un frein .

L'administration fait remarquer que les agents à Châlons actuellement à l'école reviennent à Châlons.

La CGT indique qu'il y a un problème avec les salaires pour les contractuels

La DISI nous dit qu'il y a une nouvelle grille de salaire pour les nouveaux contractuels informaticiens.

Par contre les anciens contractuels ne peuvent pas avoir droit à cette nouvelle grille.

### **4° Organisation des plateaux AT PRO et AT TOSCANE à l'ESI de Strasbourg**

Le DISI a organisé une réunion de service dont un des objectifs étaient d'avoir une installation moins bruyante. Il envisage plutôt une autre approche des bureaux, par ex en marguerite, un espace où le bruit serait plus diffus. Il a été aussi évoqué une aide de AT pro à AT Toscane. Au minimum deux tickets par semaine pour garder les connaissances.

L'AT TOSCANE ne juge pas nécessaire un renfort de la part de l'AT PRO, s'agissant de deux métiers différents.

Les OS font remarquer qu'il y a un taux élevé d'arrêts de travail dans ce service.

La DISI fait remarquer que les taux de résolution sont très bons. La volonté est d'avoir la capacité de s'adapter s'il y a un « coup de bourre ».

La DISI indique que le sujet spécifique de l'organisation des AT PRO et TOSCANE est toujours à l'état de réflexion , que les agents n'ont pas à s'inquiéter.

La CGT indique qu'il y a beaucoup de chaises musicales à Strasbourg, beaucoup de zapping sur plusieurs services, La CGT y entrevoit une ambiance malsaine.

L'administration va renforcer des emplois de cadres à Strasbourg.

Elle voudrait évaluer également les emplois et les départs, avec une estimation difficile à analyser des charges de travail par services.

Par ex, à Strasbourg, 25 personnes ont + de 60 ans.

Les OS indiquent aussi le pb des horaires pour les agents en TT où les horaires sont contraints.

Le DISI indique que les plannings sont à la main du chef de l'esi et il faut décider en fonction de l'intérêt du service. Les OS font remarquer qu'il y a 3 ans , il n'y avait pas cette contrainte.

La chef ESI fait remarquer qu'il y a beaucoup d'appels entre 10 et 12 et 16 à 18. Elle va analyser cette demande.

## **5°Suivis des apprentis**

Le DISI entame une tournée pour rencontrer les apprentis et les maîtres d'apprentissage. Commencé déjà à Besançon, les maîtres d'apprentissage sont très contents, car ils sont confrontés à une approche différente de leur métier.

1 apprenti à Metz a réussi le concours, à Besançon 3 agents ont réussi le concours.

Un apprenti n'occupe pas un emploi dans le tableau des effectifs.

Les OS pensent qu'il serait souhaitable d'anticiper le recrutement des apprentis, plutôt que de récupérer des apprentis qui n'ont rien trouvé d'autre.

Enfin, il existe des décrets locaux qui sont plus favorables que le décret de 2021-18-61 du 27/12/21.

La DISI s'engage à regarder.

Plusieurs chefs d'ESI remercient tout le travail effectué par Delphine VIVIN.

## **6°Bilan du télétravail 2022**

La DISI ressent un nombre un peu plus important de télétravailleurs que la moyenne nationale.

Presque tous les agents la DISI sont équipés de matériel nomade

Un accompagnement de la DISI a été fait pour former au TT.

Cette formation fait partie à présent des formations initiales .

## **7°Recours de l'évaluation professionnelle ESTEVE**

5 recours de 1<sup>er</sup> niveau ont été réceptionnés 4 Strasbourg, dont 2 dans un même service et 1 à Châlons. Des modifications au minimum partielles ont été prises en compte, au final aucun recours en CAP National n'a été enregistré.

La CGT fait remarquer qu'on a changé d'appli pour l'évaluation , et que l'historique n'est même pas récupéré.

La DISI fait savoir qu'en effet c'est le cas, mais qu'elle a récupéré les 5 derniers CREP qui sont à dispo dans SIRHIUS.

## **Questions diverses**

Lors d'une formation sur plusieurs jours, seul le trajet métro ou RER A/R est remboursé à la DISI Grand Est.

Le DISI engagera une réflexion sur le sujet.

La CGT aimerait que les départs en retraite apparaissent sur les sites locaux, afin d'avoir une visibilité sur les postes à pourvoir.

Le DISI indique que si les agents désirent changer de service , il y est très favorable, il ne faut pas forcément attendre le tableau des emplois.

EIFI Strasbourg : En 2024, nettoyage et démontage dans la salle et création d'un espace pour augmenter l'espace du service OPS, où il y aura de nouveau embauche. Donc cet espace reste un espace foncier informatique, avec des missions à venir.

Pas de fermeture ni de déménagement d'ESI prévu.

Malgré l'arrivée de nouveau programmeur sur l'ESI de Metz et la perte de l'hébergement aucune nouvelle mission n'est actuellement envisagée.

Merci de votre attention